

Coûts contrats

L'U2P a obtenu des correctifs pour préserver l'apprentissage

Page 2

Rentrée sociale

Les partenaires sociaux doivent se saisir des réformes de l'assurance chômage et des retraites

Page 2

Formation

Un partenariat avec la Caisse des Dépôts

Page 3

CNR

L'U2P attentive à ce que la méthode tienne ses promesses

Page 3

U2P

Les Brèves et l'Agenda

Page 4

Twitter : @U2P_france

Facebook : U2PFrance

Youtube : U2P France

Abonnez-vous aux actualités de l'U2P sur u2p-france.fr, rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »

Faire le pari de la proximité

C'est sous ce mot d'ordre que se tiendront les prochaines Rencontres de l'U2P, le 29 septembre prochain à la Maison de la Mutualité à Paris.

Climat, éducation et formation, plein emploi, revitalisation des territoires : les entreprises de proximité ont un rôle à jouer pour relever ces grands défis. Ces Rencontres, animées par Marie Drucker, seront l'occasion pour le Président et les Vice-Présidents de l'U2P de s'exprimer devant 650 chefs d'entreprise et représentants de l'économie de proximité. Membres du gouvernement, parlementaires, élus locaux et experts apporteront ensuite leur éclairage au cours de trois tables rondes thématiques. Julia de Funès conclura cette journée par une intervention sur le sens et la responsabilité en temps de crise.

L'économie de proximité, source d'attractivité et de vitalité des territoires

Par leur nombre, leur ancrage local, la variété de leurs activités, leurs salariés et leurs apprentis, le lien social auquel elles contribuent, les entreprises de proximité font battre le cœur des villes et villages de France. Elles favorisent la relocalisation des activités, le développement des savoir-faire et l'innovation.

S'exprimeront à cette table ronde les Vice-Présidents de l'U2P Joël Mauvigney et Michel Picon, le directeur de Centre-ville en mouvement Pierre Creuzet, le Sénateur d'Indre-et-Loire et rapporteur d'une mission de contrôle sur la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs Serge Babary, et le député Sylvain Maillard.

L'économie de proximité, une réponse à l'urgence climatique

En phase avec les attentes de la société et sa quête d'un nouveau modèle de développement, l'économie de proximité constitue une réponse face à l'urgence climatique. Elle prône le recours aux produits et services de proximité et à l'économie circulaire. Interviendront à cette table ronde le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires Christophe Béchu, le Vice-Président de l'U2P Jean-Christophe Repon, le directeur d'études et de recherche au CREDOC Franck Lehuédé, et la directrice du Laboratoire d'études prospectives et

d'analyse (Lepac) Virginie Raisson-Victor.

L'économie de proximité, promesse du plein emploi

L'économie de proximité participe à l'éducation et à la formation en particulier via l'apprentissage et la professionnalisation. Elle dynamise ainsi l'emploi et facilite l'intégration dans la vie professionnelle.

S'exprimeront à cette table ronde le ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion Olivier Dussopt, le vice-président de l'U2P Laurent Munerot, la Présidente de la CNATP Françoise Despret, la présidente de Wordskills France Florence Poivey, le directeur des politiques sociales à la Caisse des dépôts et consignation Michel Yahiel, tandis que la directrice de l'Institut supérieur des métiers Cathérine Elie présentera en vidéo les évolutions chiffrées de l'apprentissage en France. Le programme des Rencontres de l'U2P est susceptible d'évoluer jusqu'au dernier moment. Inscription obligatoire et information complémentaire sur : rencontres-u2p.fr. ●

LES RENCONTRES
DE L'U2P 2022



FRANCE 2030

LE PARI DE LA
PROXIMITÉ



Coûts contrats : l'U2P a obtenu du gouvernement que des correctifs soient apportés pour préserver l'apprentissage

Dès l'origine l'U2P s'était élevée contre la décision du gouvernement de suivre une logique strictement comptable en baissant les montants de financement des contrats d'apprentissage sans respecter les préconisations des branches professionnelles, comme le prévoit la loi.

Le 30 juin dernier, la mesure de réduction de 10 % des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage, prévue pour s'effectuer en deux temps, était soumise au vote du Conseil d'administration de France compétences.

Représentée par ses administrateurs, l'U2P a voté contre et a poursuivi ses échanges avec le gouvernement pour faire évoluer la situation.

La décision gouvernementale de revenir sur ces baisses et d'ouvrir une nouvelle consultation des branches professionnelles répond ainsi aux multiples interpellations de l'U2P et de ses organisations membres.

Niveaux de prise en charge

Il convient d'examiner aujourd'hui si les nouveaux niveaux de prise en charge proposés correspondent bien aux coûts définis par les



branches professionnelles et si ce travail de vérification

895 100

C'était le nombre d'apprentis en France fin mai 2022. Ils étaient moins de 500 000 fin 2019.

doit se limiter aux 275 certifications identifiées par le gouvernement sur un total de 3 289.

Par ailleurs l'U2P réaffirme la nécessité de poursuivre le développement de cette filière de formation initiale qui favorise l'accès à l'emploi

et qui limite les pénuries de salariés.

Préserver l'outil de formation

Pour cela elle demande que le financement de l'apprentissage soit sécurisé non pas en visant des économies sur l'outil même de formation mais en s'appuyant sur une série de mesures plus générales.

Il conviendrait ainsi que les entreprises de tous les secteurs qui emploient des apprentis contribuent au financement de l'apprentissage. Parallèlement, l'État doit participer au financement de ce mode de formation initiale de la même façon qu'il finance les formations sous statut scolaire.

Et enfin, les aides aux entreprises doivent être réservées à celles de moins de 250 salariés. ●

Rentrée sociale : les partenaires sociaux doivent se saisir des réformes de l'assurance chômage et des retraites

Les organisations syndicales et patronales ont signé au printemps un accord visant à moderniser le paritarisme qui tend notamment à mieux articuler les relations entre les partenaires sociaux et le législateur.

C'est forts de cet accord que les membres du Bureau de l'U2P, réunis le 1^{er} septembre, ont souhaité que les représentants des salariés et des employeurs s'emparent des deux principales réformes de la rentrée sociale, celle de l'assurance-chômage et celle des retraites.

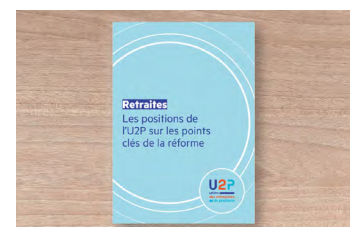
Remettre directement les clés de l'assurance-chômage à l'État en lui confiant la

responsabilité de décider par décret du cadre d'indemnisation des périodes non travaillées, serait de nature à abandonner une mission phare des partenaires sociaux avec le risque d'aboutir à des dispositions non adaptées aux TPE. De même, il apparaît indispensable de traiter le chantier des retraites, sachant qu'un nouveau report de cette réforme compromettrait l'avenir

même de notre système de retraites par répartition. C'est pourquoi l'U2P a d'ores et déjà fixé les grandes orientations qui guideront ses prises de position lors des discussions paritaires et des concertations avec les pouvoirs publics, dans un document disponible sur u2p-france.fr.

L'U2P appelle les organisations syndicales de salariés et les représentants des

entreprises à assumer collectivement leurs responsabilités en engageant rapidement une négociation sur ces deux réformes. ●



L'U2P et la Caisse des Dépôts nouent un partenariat en faveur de la formation professionnelle

L'U2P et la Caisse des Dépôts s'engagent pour accompagner les entreprises, les fédérations professionnelles ainsi que les organismes financeurs et certificateurs dans la gestion de l'emploi et des parcours professionnels à travers le CPF. Elles entendent ainsi encourager la formation professionnelle et la montée en compétence dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales.

Avec ce nouveau partenariat d'une durée de 3 ans, l'U2P et la Caisse des Dépôts conjuguent leurs forces au travers d'une ambition commune : accompagner les entreprises, les fédérations professionnelles et les territoires dans une gestion optimisée des emplois et des parcours professionnels pour mieux répondre aux besoins en compétences. Cinq objectifs sont poursuivis :

- partager et analyser une cartographie des pratiques de mobilisation du CPF au sein des branches professionnelles couvertes par l'U2P
- promouvoir le CPF, outil au service des politiques d'emploi et de formation, auprès du réseau de l'U2P
- informer et sensibiliser le réseau et les entreprises de l'U2P sur Mon Compte Formation et les offres associées
- accompagner les organismes financeurs de la formation professionnelle du champ de l'U2P dans la mise en place d'une stratégie de co-investissement du CPF
- soutenir les fédérations professionnelles, organismes certificateurs, afin de leur permettre de remplir leurs obligations de transmission des données au système d'information CPF de la Caisse des Dépôts. Des actions d'information et de sensibilisation seront déployées afin d'outiller



Le Président de l'U2P, Dominique Métayer, et le Directeur des politiques sociales de la Caisse des dépôts, Michel Yahiel.

l'ensemble des adhérents de l'U2P dans le cadre d'une politique de développement des compétences.

Cette convention a été signée par Dominique Métayer,

président de l'U2P, et Michel Yahiel, directeur des politiques sociales de la Caisse des Dépôts, à l'occasion du Conseil national de l'U2P réuni le 12 septembre 2022. ●

Conseil national de la refondation : l'U2P sera attentive à ce que la méthode tienne ses promesses

L'U2P, représentée par son premier Vice-Président Michel Picon, a pris part le 9 septembre dernier à la première réunion du Conseil national de la refondation (CNR). Un format imaginé par le Président de la République afin d'encourager le dialogue sur des questions structurantes pour le pays avec tous les acteurs concernés.

L'U2P a saisi l'opportunité de cette rencontre pour revenir sur les grandes difficultés rencontrées par les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux dans leurs efforts de recrutement. Confrontés à un manque de main d'œuvre préoccupant, ils créent de nombreux emplois qui restent non pourvus. Toute l'économie du pays se voit ainsi freinée. Dans l'ensemble, l'U2P a

estimé que le Président de la République s'était montré à l'écoute des différents acteurs présents pour cette première réunion du CNR. Toutefois un certain nombre d'organisations, en particulier parmi les organisations syndicales de salariés, ont préféré boycotter ce rendez-vous.

Le Président de la République a en outre fait état de son souhait de créer des

déclinaisons régionales de cette instance.

Le CNR devrait se réunir à nouveau en décembre, mais pourrait être saisi plus tôt si l'actualité l'impose.

L'U2P sera attentive à ce que cette méthode inaugurée par le Président de la République tienne bel et bien ses promesses et soit suivie d'effets, avec la meilleure écoute possible des partenaires sociaux. ●



Le premier Vice-Président de l'U2P, Michel Picon.

Les Brèves

L'U2P reconduit son partenariat avec RTL pour une nouvelle saison. Chaque semaine, l'U2P va continuer à parrainer une émission « Mon métier, ma passion » diffusée sur RTL. Consacrée à des chefs d'entreprise artisans, commerçants et professionnels libéraux, c'est une plongée dans le quotidien d'entrepreneurs fiers de leur métier et qui y consacrent toute leur énergie. C'est aussi l'occasion pour eux d'évoquer leur savoir-faire, les filières de formation, l'apprentissage, le travail avec un conjoint, leur attachement à un approvisionnement local ou encore leur sens de l'innovation. Une galerie de portraits à retrouver sur u2p-france.fr dans la rubrique *Audio-Vidéos-Photos > Mon métier, ma passion* et à suivre semaine après semaine en s'abonnant à l'U2P sur Twitter, Facebook et Youtube.

Max Roche élu nouveau président du Comité d'Organisation WorldSkills Lyon 2024. Chargé de préparer et de livrer la compétition mondiale des métiers à Lyon en septembre 2024, le Comité d'Organisation WorldSkills Lyon 2024 rassemble l'ensemble des parties prenantes territoriales et nationales, privées, publiques et de la société civile impliquées. Max Roche prend la suite de Michel Guisembert à ce poste. Polytechnicien et ingénieur des Ponts et Chaussées, il a fait carrière chez Eiffage dont il a

été directeur général adjoint. Il a en outre présidé EGF BTP de 2016 à 2019. « *C'est un grand honneur de pouvoir reprendre la présidence de ce Comité dans la lignée de mon prédécesseur, a déclaré le Président nouvellement élu. Cette compétition est une opportunité unique pour mettre à l'honneur l'excellence et la formation au bénéfice de notre jeunesse et de nos territoires.* » L'U2P, membre fondateur du Comité Français des Olympiades des Métiers, WorldSkills France, souhaite plein succès à Max Roche dans ses missions et se félicite de cette élection qui permet à l'organisation d'être en ordre de marche pour préparer et accueillir la compétition en France en 2024 dans les meilleures conditions.

Conjoncture favorable mais inquiétude pour 2023 chez les artisans du bâtiment. Dans sa note de conjoncture pour le deuxième trimestre 2022, la CAPEB (artisanat du bâtiment, membre de l'U2P) a alerté sur une situation économique incertaine du fait de la poursuite de la hausse des prix des matériaux et des difficultés géopolitiques, qui pèse de plus en plus sur les entreprises artisanales du bâtiment et notamment sur leurs marges et leurs trésoreries. Et ce malgré une hausse globale de 3 % de l'activité des entreprises artisanales du bâtiment au deuxième trimestre de cette année. ●

Sur les réseaux sociaux

Michel Picon qui représentait l'U2P au Conseil national de la refondation #CNR a insisté dans son intervention sur la nécessité de résoudre le paradoxe selon lequel la France est confrontée à la fois à un grand nombre de chômeurs et à d'incroyables difficultés de recrutement.

@U2P_FRANCE — TWITTER — 8 SEPTEMBRE 2022

L'Agenda

8 septembre

Participation du Premier Vice-Président de l'U2P Michel Picon au lancement du Conseil National de la Refondation (CNR) à l'invitation du Président de la République.

12 septembre

Réunion du Vice-Président Laurent Munerot et du Secrétaire général de l'U2P avec Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, et Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, pour évoquer leur feuille de route.

Réunion du Président et des Vice-Présidents de l'U2P avec les Présidents des 13 U2P de Région.

Réunion du Conseil National de l'U2P.

19 septembre

Réunion du Vice-Président Jean-Christophe Repon et du Secrétaire général de l'U2P avec Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, pour évoquer le système de retraite.

28 septembre

Participation du Président et du Secrétaire général de l'U2P aux Rencontres de la CNAMS, au congrès annuel de la CGAD puis à la cérémonie de remise des Trophées des Rabelais des Jeunes Talents de la Gastronomie 2022.

29 septembre

Les Rencontres de l'U2P 2022, à la maison de la Mutualité, à Paris. Programme sur rencontres-u2p.fr. Inscription obligatoire.

6 octobre

Réunion du Bureau de l'U2P.

7 octobre

Participation du Président de l'U2P au congrès annuel de la FENARAC.



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 15 septembre 2022

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Dominique Métayer | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

CNAMS

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services

UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

CNATP

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage